

QUELLE DÉMOCRATIE EUROPÉENNE FACE À LA MONDIALISATION ET À LA CRISE ?

Virginie Timmerman | chargée de projet Citoyenneté et démocratie
à Notre Europe - Institut Jacques Delors



Notre Europe - Institut Jacques Delors et le Mouvement européen - France ont organisé le 25 avril 2014, à Aix-en-Provence, le huitième débat du cycle « Droit d'Inventaire - Droit d'Inventer : 60 ans d'Europe, les réussites à conserver - les solutions à inventer » qui a permis aux citoyens présents de se saisir des questions suivantes : « Démocratie, emploi, euro et mondialisation, les défis de l'Union européenne (UE) ».

Reine Merger, adjointe au maire d'Aix-en-Provence et Anne Mayer-Heine, directrice déléguée de Science Po Aix, ont rappelé la vocation européenne d'Aix-en-Provence et de l'école. Dominika Rutowska-Falorni, Secrétaire générale du Mouvement européen - France, a présenté le cycle « Droit d'inventaire - Droit d'inventer » pour lequel des débats citoyens se sont tenus dans les 8 euro-circonscriptions françaises autour des quatre enjeux majeurs que sont la démocratie, l'emploi, l'euro et la mondialisation.

Le dialogue s'est ensuite poursuivi avec le public et les intervenants suivants, autour de trois tables rondes :

Quelle forme de démocratie pour les citoyens européens ?

Animée par Anne Mayer-Heine, directrice déléguée de Sciences Po Aix-en-Provence

Avec la participation de :

- Pierre Bernard-Reymond, sénateur, ancien secrétaire d'État aux affaires européennes ;
- Gerbert Rambaud, candidat à la députation européenne ;
- Michèle Rivasi, députée européenne ;
- Marie-Christine Vergiat, députée européenne.

Quelle place pour l'Union européenne dans la mondialisation ?

Animée par André Cartapanis, professeur d'économie et de finance internationales à Science Po Aix

Avec la participation de¹ :

- Pedro Marinho Da Costa, consul général du Portugal à Marseille ;
- Françoise Grossetête, députée européenne ;
- Sylvie Goulard, députée européenne.

Face à la crise européenne, quelles solutions concernant l'emploi et l'euro ?

Animée par Christian Apotheloz, journaliste indépendant

Avec la participation de :

- Jean-Luc Bennahmias, député européen ;
- Rolf Robert Herden, consul général d'Allemagne à Marseille ;
- François-Michel Lambert, député ;
- Alain Malégarie, ancien directeur de l'Institut de l'euro à Lyon et candidat à la députation européenne.



1. Démocratie : que faire pour créer un espace public européen ?

Maxime, étudiant à Science Po Aix, explique que le problème de fond concernant la démocratie européenne est qu'elle semble loin de ses citoyens. Michel, partisan de Debout la République, ajoute que les citoyens vivent très mal la réalité européenne et qu'il faut la rebâtir sur des bases plus saines. Face à ce constat, Eveline suggère d'aller au-devant des citoyens, dans les maisons de quartier,

les entreprises, pour leur expliquer ce qu'ils peuvent attendre de l'UE. S'ils ont les outils, les citoyens sauront faire le bon choix. Enfin, un autre citoyen se questionne sur la manière de redonner aux citoyens, et particulièrement aux jeunes, de l'enthousiasme, voire du rêve, vis-à-vis du projet européen.

Michèle Rivasi repart des fondamentaux institutionnels. Le Parlement européen est la seule institution réellement démocratique de l'UE, surtout depuis l'instauration, avec le Traité de Lisbonne, de la codécision² dans certains domaines essentiels tels que la Politique agricole commune (PAC) ou l'approbation des traités. Gerbert Rambaud pense l'UE n'est plus démocratique : au contraire, il y a eu déni de démocratie suite au rejet du Traité constitutionnel repris par le Traité de Lisbonne sans l'aval des citoyens.

Pierre Bernard-Reymond propose plusieurs solutions institutionnelles pour améliorer le caractère démocratique. D'abord, le président du Conseil européen devrait être élu par les parlements nationaux afin d'avoir une personnalité qui corresponde mieux aux volontés des citoyens. Ensuite, le président de la Commission européenne doit être effectivement élu par le Parlement européen. Il y a certes un progrès avec le Traité de Lisbonne puisque le Conseil européen doit tenir compte du résultat des élections, mais cela manque de clarté. De plus, le Parlement européen doit avoir le droit d'initiative et les commissaires devraient être hiérarchisés entre hauts commissaires, commissaires et commissaires adjoints afin de pouvoir créer un noyau capable de réfléchir vite. Au niveau national, les parlements nationaux doivent être mieux associés aux décisions européennes, et le ministre délégué aux affaires européennes doit être rattaché au premier ministre afin que ces questions soient prises en compte de manière transversale. Il faudrait également une procédure électorale unique dans les pays membres. Enfin, une évaluation régulière des traités devrait être faite afin de suivre les évolutions du projet. Ces traités pourraient être ratifiés par un parlement exceptionnel rassemblant les députés européens et certains parlementaires nationaux afin d'éviter les longues tractations nationales.

Maxime estime qu'il existe une inadéquation entre les institutions nationales et la volonté affichée de créer un réel système politique, alors même qu'aux élections européennes les citoyens votent pour des partis nationaux. Un citoyen soutient la création de mouvements transnationaux afin d'européaniser le

débat. Avec le Traité de Lisbonne et la participation du Parlement européen à la désignation du président de la Commission européenne, les partis européens ont désigné des chefs de file européens (M. Rivasi, M.-C. Vergiat).

Un citoyen se demande pourquoi il y a autant d'absentéisme au Parlement européen. Est-ce parce qu'ils ont trop de mandats ou parce qu'ils ne sont pas assez payés ? Marie-Christine Vergiat demande à ne pas faire de généralisation, certains députés sont très investis et viennent non seulement aux sessions plénières mais participent également au travail en commission pour l'élaboration des textes. Cependant, il faudrait effectivement interdire purement et simplement le cumul des mandats, comme le font d'autres pays européens. La France utilise les politiques non élus sur le territoire nationaux pour les élections européennes (M. Rivasi).

Les blocages sont essentiellement au niveau des gouvernements nationaux qui accusent « Bruxelles » de tous les maux (M. Rivasi). La France fait des élections européennes un scrutin national en présentant des têtes d'affiche françaises. Ces problèmes sont liés à l'organisation même de l'UE : les États ont créé l'Union européenne sans lui donner les moyens de fonctionner (G. Rambaud). Il existe des moyens de proposer des politiques alternatives dans le système actuel (M.-C. Vergiat).

Il revient aux citoyens de choisir des candidats engagés pour l'UE. Les élections sont le premier outil des citoyens pour participer. Il y en a d'autres, comme les Initiatives citoyennes européennes qui permettent aux citoyens de proposer des réformes concrètes, et cela a fonctionné pour l'eau, qui est considérée maintenant comme un bien non soumis à la concurrence.

Maxime pense que pour que les citoyens s'identifient à l'UE, il faut que celle-ci défende les valeurs de démocratie et de droits de l'homme. Aujourd'hui, en Hongrie, de nombreux droits de l'homme sont violés, et les textes européens prévoient des sanctions mais celles-ci sont décidées à l'unanimité par le Conseil européen, soit les États membres eux-mêmes. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pourrait-elle devenir une cour suprême ? Elle ne le peut pas dans l'UE puisque c'est une institution du Conseil de l'Europe³ (M.-C. Vergiat). Tous les États membres en font partie sans que l'UE elle-même, en tant qu'institution, en fasse partie. La Cour de justice

de l'UE intègre tout de même dans ses jugements les droits de l'homme via la Charte européenne des droits de l'homme. Cependant, il y aura toujours un blocage tant que ce sont les États membres qui prendront des sanctions à l'unanimité. « Je rêve d'une UE qui mettrait la même efficacité à condamner les États membres quand ils portent atteinte à la démocratie et aux droits de l'homme, que celle dont ils font preuve en matière économique quand ils portent atteintes à la concurrence » (M.-C. Vergiat). L'UE a toujours accueilli des démocraties encore en consolidation, comme le Portugal, ou aujourd'hui la Hongrie et ils en ont toujours subi l'influence positive (P. Bernard-Reymond).

Une citoyenne pose également une question sur l'offensive politique de certains pour replacer la religion au cœur des politiques européennes, alors que l'UE doit être laïque. Or, si en France, la laïcité est un principe constitutionnel, cette valeur n'est pas inscrite dans les traités européens. L'UE respecte la diversité des cultures et des opinions (M. Rivasi), d'où sa devise « Unis dans la diversité ».

Maxime propose également, pour créer un espace public européen, un média pan-européen. Les Européens souffrent en effet d'un manque de connaissance mutuelle qui pourrait être comblé par un média pan-européen qui informerait sur les différents pays, comme une radio par exemple (P. Bernard-Reymond). Malheureusement, ces questions ne sont pas jugées fondamentales et les crédits ont été supprimés (M.-C. Vergiat). Et c'est d'abord aux médias nationaux d'en faire plus (G. Rambaud). Pour les députés européens, il est très difficile de se faire connaître sans relais dans les médias car les euro-circonscriptions sont très grandes (M. Rivasi).



2. Mondialisation : l'UE est-elle naïve ?

En France, il existe un déni de la mondialisation, explique Sylvie Goulard. Pourtant c'est une réalité, avec ses conséquences négatives et positives. Elle a notamment permis à des centaines de millions d'individus de sortir de l'extrême pauvreté, par exemple en Chine. « Personne n'a de télécommande pour démondialiser » (S. Goulard).

André Cartapanis demande si la mondialisation est coupable des difficultés européennes au regard de la croissance, du chômage et du ralentissement de compétitivité et si elle est un acteur de second plan malgré sa puissance économique. Il s'interroge sur l'attitude à adopter face à la montée des émergents et aux frontières.

Tous les intervenants sont d'accords sur le fait que les difficultés européennes ne sont pas la faute de la mondialisation. L'UE n'est pas un acteur de second plan, mais elle ne doit pas se reposer sur ses lauriers (S. Goulard). En 2014, l'UE est encore une forme d'organisation des souverainetés nationales divisées. Pedro Marhino Da Costa souligne que la mondialisation n'a rien à voir avec les écarts de développement entre les pays membres, ni avec l'austérité ajoutée Sylvie Goulard, qui sont les conséquences du manque de gouvernance économique et de la responsabilité de chaque État membre. Françoise Grossetête estime que l'UE doit progresser en encourageant le progrès scientifique, notamment à travers la recherche, en montant de nouveaux projets tel qu'Airbus. Arnaud, membre des Jeunes Européens - Lyon, suggère la création d'ordinateurs, de téléphones et de voitures électriques européennes. Aucun pays membre de l'UE ne peut y arriver seul.

Jean-Noël, du Mouvement européen - Toulon, souligne que ces valeurs européennes sont bafouées à deux heures d'avion à peine d'Aix-en-Provence et se demande ce que fait l'UE.

Dans les domaines de la défense et de la diplomatie, l'UE reste parfois un acteur de second plan. Elle a une influence quasi-nulle sur les questions ukrainiennes ou le printemps arabe (P. M. Da Costa). Pour avoir plus d'autorité, il faudrait que les États membres acceptent de désigner une personnalité capable de parler en leur nom (F. Grossetête) et de mutualiser leurs moyens (S. Goulard). L'UE établit vis-à-vis de l'extérieur une politique de développement pour

aider les pays tiers à se prendre en main, leur donner les outils pour combattre la corruption ou organiser des élections démocratiques permettant de proposer des solutions durables.

Olivier, du mouvement « Nous citoyens », soulève la question de l'indépendance énergétique face à ces menaces externes et s'interroge sur les actions de l'UE. La situation ukrainienne a rappelé aux États membres de l'UE l'urgence de devenir indépendant sur le plan énergétique (F. Grossetête). Cela passe par la transition vers une énergie renouvelable et l'amélioration du stockage de l'énergie, mais aussi par le respect de la souveraineté de chaque pays membre dans ce domaine, qu'il s'agisse de développer le charbon ou le nucléaire.

Beaucoup de citoyens pensent que l'UE est naïve (F. Grossetête), notamment dans les négociations du Traité transatlantique avec les États-Unis, ce qui n'est pas le cas (S. Goulard). En effet, l'UE est la première puissance économique mondiale : elle représente 7% de la population mondiale, 23% du produit intérieur brut mondial, entre 15 à 20% du commerce mondial et accueille 27% des investissements directs à l'étranger (A. Cartapanis). Concrètement, l'UE représente 28 pays, un marché continental avec 500 millions de citoyens, bien formés et avec un fort pouvoir d'achat (S. Goulard). Si elle ne pèse pas, c'est parce qu'elle n'agit pas collectivement car elle a toutes les conditions matérielles pour peser (S. Goulard) et obtenir un accord équilibré (F. Grossetête). Le Parlement européen s'opposera au traité transatlantique s'il ne respecte pas le modèle européen.

Catherine, du mouvement « Nous citoyens » s'interroge sur le modèle européen. Une citoyenne ajoute que le poids économique européen ne semble pas suffire et qu'une place dans le jeu géopolitique est nécessaire : la Russie est une économie moins puissante qui est pourtant capable d'agir avec une grande agressivité. Quand les États voteront-ils à la majorité et non plus à l'unanimité en matière d'harmonisation sociale et fiscale ? Car, ajoute Brigitte, du Mouvement européen - Alpes-Maritime, nos économies ne sont pas protégées, à l'intérieur, pour une nouvelle vague de mondialisation.

Il n'y a pas vraiment de modèle social européen : il y a autant de modèles qu'il y a de pays (F. Grossetête), même si l'UE défend une économie sociale de marché dans lequel l'État est considéré comme nécessaire pour encadrer l'économie (S. Goulard). Toutes

les valeurs européennes, telles que l'interdiction de la peine de mort, le pluralisme, la dignité humaine ou la démocratie sont des points communs que les Européens partagent, mais il faut s'éloigner pour le percevoir (S. Goulard). La force de l'UE, c'est sa solidarité et le partage entre ses peuples et les États membres européens (F. Grossetête), mais aussi la richesse des différentes cultures et leurs connexions, ce que des pays comme l'Inde ou les États-Unis n'ont pas (S. Goulard).



3. Emploi et euro : l'euro est-il responsable du chômage dans l'UE ?

Beaucoup d'Européens aujourd'hui perçoivent l'UE et ses outils comme un danger, qu'il s'agisse de l'euro, des fonds européens de développement régional ou encore des entreprises et de la politique de concurrence, comme le montre l'exemple de la Société nationale maritime de Corse Méditerranée (SNMCM) (C. Apotheloz). L'euro devait apporter croissance et emploi grâce à une maîtrise de l'inflation entraînant de faibles taux d'intérêt et donc des investissements. Les citoyens expriment plusieurs inquiétudes face à ces attentes. Elles concernent d'abord les jeunes qui partent travailler ailleurs car ils n'ont pas d'emploi, alors même que la France a payé leurs études. Ensuite, concernant la zone euro, qui a été développée selon un modèle qui ne peut pas fonctionner, une politique monétaire ne peut être menée sans politiques économique, fiscale et sociale communes. Les difficultés connues par la zone euro ne peuvent-elles pas être mesurées en comparant ses taux de croissance et de chômage avec ceux de l'UE ? Enfin, les dirigeants actuels ont-ils simplement peur de quitter l'euro par peur de ne jamais atteindre le fédéralisme ?

Rolf Robert Herden parle du modèle allemand qui est aujourd'hui dans une meilleure situation car les

réformes nécessaires ont été prises, suite à la réunification et face à la mondialisation, grâce à une coopération entre l'État et les *Länder* mais aussi les syndicats d'entrepreneurs et de salariés. Les entreprises allemandes sont ainsi restées compétitives. L'euro a joué un rôle positif grâce à l'élimination des coûts et des fluctuations de taux de change, car l'UE est le premier marché de l'Allemagne.

La situation est différente en France, explique Alain Malégarie. Elle ne dépend pas uniquement de l'euro, qui n'est pas la seule variable. L'euro est d'ailleurs une grande réussite puisqu'elle est une monnaie internationale reconnue (S. Goulard, A. Malégarie) et qu'elle est devenue un symbole européen depuis son introduction en 1999. Jean-Luc Bennahmias souligne que si les prix symboliques du café et de la baguette de pain ont augmenté, les prix se sont stabilisés sur la majorité des produits de grande consommation. Le problème de l'euro est que le projet a été mis en place partiellement. La mise en place de la monnaie unique devait s'accompagner d'une harmonisation sociale et fiscale avec un budget européen conséquent (J.-L. Bennahmias, A. Malégarie). Si les États doivent adopter un budget de rigueur et réduire leurs dépenses de fonctionnement, le budget de l'UE devrait au moins doubler grâce notamment à des ressources propres (P. Bernard-Reymond) car c'est un budget d'investissement. Avec la mise en place du SMIC allemand, un pas a été réalisé vers ces harmonisations nécessaires.

La situation de l'emploi en France est davantage liée à la compétitivité des entreprises (A. Malégarie). Alors qu'en Allemagne, en 1980, la part de l'industrie dans le PIB était de 31% et de 26% en 2013, en France, elle était respectivement de 29% en 1980 et de 13% en 2013. Elle n'a pas su rebondir. La France doit se réformer. Le Portugal a lui-même connu des difficultés mais a suivi le chemin des réformes car l'UE lui a été bénéfique, qu'il s'agisse de consolider sa démocratie naissante, de se faire une place dans la mondialisation, ou en termes de développement économique (P. M. Da Costa). François-Michel Lambert ajoute qu'il faut avoir une vision systémique, le lien

est plus complexe que la simple équation euro fort-emploi faible. Si l'euro baisse, par exemple, le coût des matières premières et particulièrement de l'énergie explosera. De plus, certaines petites et moyennes entreprises profitent d'un euro fort, comme Altéo dans le Sud-Est car elle vend un alumine unique au monde, présent entre autres dans la plupart des smartphones. Tout changement économique doit être accompagné par la transition énergétique, qui créera des emplois. La réorientation de l'UE est possible par un changement de majorité, car depuis 10 ans la majorité est ultra-libérale (M. Rivasi).

Qu'il s'agisse des questions européennes internes ou externes, il est indispensable que les politiques respectent déjà les traités qu'ils signent. C'est ce qui explique que des situations comme celle de la SNCM sont possibles, car les engagements pris n'ont pas été appliqués (J.-L. Bennahmias). La transparence est primordiale (M. Rivasi).

Ensuite, il faut que la politique reprenne le pas sur l'économie afin de rétablir le lien entre l'économie réelle et irréelle (J.-L. Bennahmias).

La prochaine étape de l'UE passe obligatoirement par l'approfondissement, qui n'a jamais eu lieu suite à l'élargissement pour redonner une âme à l'UE (F. Grossetête).

Un citoyen remarque que ce débat est trompeur car il se base sur une expertise que tout le monde ne possède pas forcément. Or, il est très complexe d'atteindre ce niveau de compréhension technique. Pour cela, il faut rendre la complexité européenne accessible, à travers des formations au cours desquelles les citoyens peuvent discuter directement avec les décideurs (S. Goulard), ou grâce à des actions comme le site Toute l'Europe⁴, ou enfin des modules européens obligatoires dans l'éducation (P. M. Da Costa). L'UE doit être accessible.

Les photos et le podcast du débat sont disponibles sur notre site Internet.

1. Bruno Gollnisch, député européen, avait accepté de participer mais un empêchement de dernière minute l'a contraint à annuler sa participation.
 2. La codécision signifie que dans certains domaines de compétence de l'UE, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne votent les « lois » européennes sur un pied d'égalité.
 3. Voir le site du Conseil de l'Europe : <http://hub.coe.int/web/coe-portal>
 4. Voir le site de Toute l'Europe.eu : <http://www.touteurope.eu>

QUELLE PLACE POUR LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DANS L'UE ?

Virginie Timmerman, *Synthèse du 7^{ème} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014*

UN NOUVEAU DESSEIN EUROPÉEN POUR AMÉLIORER L'EMPLOI ET LA DÉMOCRATIE ?

Claire Versini, *Synthèse du 6^{ème} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014*

QUELLE PLACE POUR L'UE FACE À L'EMPLOI DANS LA MONDIALISATION ?

Virginie Timmerman, *Synthèse du 5^{ème} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014*

UNION EUROPÉENNE, DÉMOCRATIE ET EURO

Virginie Timmerman, *Synthèse du 4^{ème} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014*

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET DÉMOCRATIE

Virginie Timmerman, *Synthèse du 3^{ème} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014*

DES VISAGES SUR DES CLIVAGES : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE MAI 2014

Yves Bertoncini et Thierry Chopin, *Études & Rapport No. 104, Notre Europe – Institut Jacques Delors, avril 2014*

INVENTER LES POLITIQUES EUROPÉENNES DE DEMAIN

Virginie Timmerman, *Synthèse du 2^{ème} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, mars 2014*

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET MONDIALISATION

Virginie Timmerman, *Synthèse du 1^{er} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2014*

UNIS DANS LA DIVERSITÉ : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel, *Études & Rapports No. 102, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2013*

VERS UNE EUROPE SOCIALE RENFORCÉE ?

Marie Billotte et Sofia Fernandes, *Synthèse, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juillet 2013*

MONTER AU FRONT POUR CONDUIRE L'EUROPE

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS

Kristina Maslauskaitė, *Études et Rapports No 97, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

GOVERNANCE MONDIALE : S'ATTAQUER AU TERRAIN DES VALEURS

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2013*

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe – Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe – Institut Jacques Delors*

